



La Lettre

n° 18

mai 2022

Compte rendu du Conseil municipal du 24 mai 2022

Les élu·e·s de Réinventons Quetigny vous présentent un compte rendu de chaque Conseil municipal, sur les aspects qui leur paraissent les plus importants et les plus significatifs. Plusieurs des points à l'ordre du jour, notamment financiers, nous ont amené·e·s à prendre position. Vous pouvez suivre [ici](#) le déroulement de ce Conseil sur la page YouTube de la Ville...

1 – Compte rendu du Conseil du 12 avril 2022 : nous nous sommes ABSTENUS sur ce compte-rendu. Nous maintiendrons cette position tant que ne sera pas rétabli le droit pour chaque conseiller d'intégrer au compte rendu quelques lignes d'explication de vote. Ce droit, voté en novembre 2020, a été supprimé 3 mois après, sans justification.

2 – Avance de trésorerie à la SPLAAD :

Nous avons voté CONTRE cette avance financière de 2 millions d'euros (la 6ème faite à la SPLAAD) pour couvrir les frais de réalisation du nouveau « cœur de ville ». En effet, pour l'essentiel, nous ne partageons pas ce projet qui a massacré notre centre-ville en le bétonnant de manière outrancière ([voir ici notre intervention](#)).

3 – Actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure au 1.01.2023 :

Nous avons voté POUR les tarifs proposés, en soulignant néanmoins que ces tarifs n'avaient pas bougé depuis 9 ans alors que le coût de la vie augmentait de 15 % et que la taxe foncière progressait de près de 20 % sur la même période. ([voir ici notre intervention](#))

4 – Élection au Comité Social Territorial (C.S.T.) :

Une loi de 2019 et un décret de 2021 prévoient la fusion des Comités techniques et des Comités d'hygiène, sécurité et conditions de travail de la Fonction publique territoriale en une seule instance : le Comité social territorial. Pour Quetigny, la composition de ce CST sera paritaire : 4 représentants du personnel et 4 représentants de la Collectivité. Les prochaines élections auront lieu le 8 décembre prochain. La composition de ce CTS ayant été validée par les représentants syndicaux actuels, nous avons voté POUR la composition proposée pour la nouvelle instance.

5 - **EMMDA (école municipale de musique, de danse et des arts) :**

5.1 - Nous avons voté POUR la création d'une nouvelle activité (danse contemporaine pour les adultes) au sein de l'EMMDA.

5.2 - Après avoir souligné les imprécisions et le manque de clarté des modifications proposées dans le règlement intérieur sur la question des sanctions, nous avons demandé un report de l'examen de ces dispositions. Proposition acceptée par le Maire. La délibération sera représentée lors d'un prochain Conseil.

6 - **La réunion des locataires des HLM de Fontaine-Village**, prévue initialement fin janvier, aura enfin lieu le jeudi 16 juin en deux temps :

- à 17 h, déambulation dans le quartier
- à 18 h, rencontre avec CDC Habitat autour d'un verre de jus de fruits pour échanger sur les questions de chauffage, sur les dépôts encombrants et la sécurité.

CDC habitat doit informer les locataires de cette réunion.

Pour mémoire : par deux fois au Conseil municipal, le 8 février et 12 avril, les élu·e·s de *Réinventons Quetigny* ont interrogé le Maire pour savoir quand aurait lieu la réunion prévue fin janvier 2022 avec CDC Habitat et votée à l'unanimité au Conseil du 15 décembre dernier.



La Lettre

n° 18

mai 2022

Merci Lucia !

Lucia, tu quittes Quetigny, et tu l'as annoncé au dernier Conseil municipal où tu as présenté ta démission. Nous regrettons d'autant plus ton départ que tu as été, aux municipales de 2020, une tête de liste particulièrement dynamique, déterminée, offensive. Nous savons ce que nous devons à ton sens de l'écoute, à ta force de conviction, à ton ouverture à toute la diversité sociale de notre ville.

Nous retenons de tes interventions au Conseil ton franc-parler, ton sens de la répartie et la solidité de tes arguments, et de tes actions aux côtés des Quetignois en difficulté un sens de la solidarité qui allait de pair avec une grande efficacité.

Tu exerçais, parallèlement à ton mandat municipal qui impliquait de nombreuses réunions et la nécessité de te documenter et d'échanger avec notre collectif, d'importantes missions auprès du Procureur de la République, et tu parvenais à concilier tout cela avec tes activités et responsabilités de Maman, avec le soutien de ton compagnon Laurent, qui était lui aussi sur notre liste.

Vous restez en Côte-d'Or et nous aurons grand plaisir à vous revoir lorsque les occasions se présenteront ; nous savons que votre soutien nous est acquis.

Nous te souhaitons, Lucia, de mener là où tu vas désormais résider une vie un peu moins bousculée, et nous souhaitons en même temps à Laurent beaucoup de réussite dans son entreprise éthique.

Nous espérons être à la hauteur en te succédant au Conseil municipal, dont la moyenne d'âge va brutalement augmenter !

Merci, Lucia, pour tout ce que tu nous as apporté.



La Lettre

n° 18

mai 2022

3^{ème} circonscription de la Côte-d'Or : nous pouvons le faire !

Pas moins de 12 candidat·e·s pour tenter de "sortir" la macroniste Fadila Khattabi, ex-PS élue en 2017 après que les manœuvres du Duc de Bourgogne Rebsamen eurent pour brillant résultat d'avoir fait perdre son siège à Kheira Bouziane, trop « frondeuse » à son goût.

Khattabi est une de ces député·e·s "Playmobil" qui a avalé sans tousser toutes les couleuvres des lois liberticides et antisociales de Macron, tant comme simple députée que comme Présidente de la commission des affaires sociales de l'Assemblée pendant 22 mois ([voir cet article](#)).

Pour les autres candidats, on ne peut pas dire que la concurrence ne sera pas féroce ! (13 panneaux électoraux dans la "3^{ème}") :

- 3 candidats pour l'extrême droite : Dominique-Alexandre Bourgois (Rassemblement national), Yasmina Hamidi (Debout la France) et Solène Lacroix-Samper (Reconquête)
- à droite, outre Fadila Katthabi, Valérie Grandet pour Les Républicains
- à gauche, la Nouvelle Alliance Ecologique et Sociale que nous soutenons est représentée par Patricia Marc. Ceux qui souhaitent faire échouer cette alliance, ou sont à la recherche d'une notoriété, ou encore n'ont pas accepté la position majoritaire de leur parti se bousculent pour être à l'affiche : Xavier Richard, ex-PS maintenant dans la dissidence; Bruno Louis, en rupture de ban avec EELV; Julien Collenne, et Clément Van Melckebeke, poulain de Montebourg et de Kheira Bouziane (qui a de la constance dans sa stratégie d'échec de la gauche !). Enfin, la candidature Lutte Ouvrière de Fabienne Delorme.
- Le Parti Pirate avec Tarja Fauvet et le parti Animaliste avec François Benrejdem complètent cette liste bien étoffée !

Par le passé, cette circonscription populaire de l'Est dijonnais fut un bastion de gauche ; en rose sur la carte, elle a même été "découpée pour ça" (en 1986, par Charles Pasqua), afin de permettre à la Côte-d'Or d'avoir un maximum de députés de droite (élus par le centre et l'Ouest de Dijon et par les campagnes). Elle s'est donné et redonné comme député·e·s des femmes et des hommes engagés et respectés.

Si le maire de Quetigny Hervé Vouillot (P.S.) a bien été notre député de 1981 à 1986, c'était dans le cadre d'une circonscription qui n'existe plus. La "3ème", dans ses limites d'aujourd'hui, a eu comme élu Roland Carraz, maire de Chenôve (P.S., puis Mouvement des Citoyens) de 1988 à 1993 et de 1997 à sa mort en 1999 (en 1993, Lucien Brenot, maire de Chevigny et adhérent du Centre National des Indépendants et Paysans, l'avait coiffé sur le poteau de 82 voix). Michel Étiévant (suppléant de Roland Carraz), Claude Darciaux (élue en 2002 et 2007), puis Kheira Bouziane (élue en 2012), furent nos député·e·s P.S. avant l'élection de Fadila Khattabi (LREM) en 2017.

Les tentatives, initiées par des candidatures dissidentes, de faire échouer l'élection d'une députée NUPES à l'Assemblée ne doit pas aboutir : pas une voix de gauche ne doit lui manquer ! La "troisième" de Côte d'Or peut et doit revenir à la gauche rassemblée autour de l'Insoumise Patricia Marc et de son suppléant Michel Alignier ([voir leur interview](#)).

On retrouve aux législatives les trois blocs de la Présidentielle (extrême droite / droite – extrême-centre / gauche) qui sont chacun du même ordre de grandeur, autour de 30 %. Le danger de dispersion est évident. Seul le rassemblement réussi par la NUPES offre, au premier comme au deuxième tour, une véritable chance à la Gauche.

Avec 32 % toutes tendances confondues à la Présidentielle, elle doit se rassembler sur le nom de Patricia Marc. Vu le score de l'extrême droite et surtout sa division, l'hypothèse d'un 2ème tour entre la sortante macroniste et la candidate de la NUPES est alors probable.

Et au deuxième tour, tout est possible !

C'est pourquoi notre collectif *Réinventons Quetigny* s'engage sans réserve dans cette campagne. Jamais depuis quatre décennies nous n'avons eu de partis progressistes ainsi rassemblés. Notre collectif *Réinventons Quetigny* appelle tous nos lecteurs à ne pas laisser passer une chance historique d'avancées sociales et écologiques considérables. Nous ne devons pas disperser nos voix.

Votons et faisons voter, au premier comme au deuxième tour, pour Patricia Marc et Michel Alignier, candidat·e·s de l'espoir !

[Voir ICI le document de campagne.](#)

[Voir ICI l'invitation à l'apéro campagne du jeudi 9 juin à 18 h 30 salle de la Fontaine aux Jardins.](#)



Patricia et Michel en campagne sur un marché à Dijon (© NUPES)

Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 18

mai 2022

Patricia Marc et Michel Alignier : interview des candidats que nous soutenons

Ce mois-ci, nous avons interviewé les deux candidat-e-s de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale de notre circonscription, qui nous ont parlé de leurs parcours, des enjeux de leur action et de leurs priorités. Confiants dans leur détermination et dans le programme très élaboré qu'ils souhaitent mettre en œuvre, nous les soutenons et leur souhaitons bonne chance.

Est ce que vous pouvez vous présenter ? Quel a été votre parcours ?

Patricia : Je suis candidate pour la **Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale** dans la 3ème circonscription de Côte d'Or. J'ai rejoint la France Insoumise à sa création en mars 2016, et j'anime le groupe d'action LFI de Dijon Sud. J'ai été candidate aux élections Législatives de 2017 dans la 2ème circonscription de Côte d'Or. Je suis une ancienne professeure de Lettres Modernes. J'habite la Circonscription depuis 30 ans.

Michel : je suis retraité après 42 ans d'activité professionnelle à France Télécom, où j'ai exercé de nombreux mandats syndicaux à la CGT. Je suis rentré au Parti de gauche dans les années 2010/2011, j'ai fait les campagnes du Front de gauche en 2012, et de la France Insoumise en 2017, dans l'Yonne, et maintenant la campagne de la NUPES.

Père de 2 filles, et grand-père d'une petite-fille et bientôt d'un petit-fils, c'est pour eux que je m'engage, pour la bifurcation écologique, c'est très important !

Où en est la NUPES au niveau local ? Par exemple, le positionnement des élus de Quetigny ?

Patricia : Nous nous sommes téléphoné. Les contacts sont en bonne voie avec les partenaires de l'Union : le PS, le PCF, EELV et Génération·s. Dans un communiqué commun les sections PS de Quetigny et de Chenôve ont décidé de soutenir la candidate de la France insoumise. La section communiste de Chenôve/Longvic nous a apporté son soutien dès le soir du 1er tour. Des militants PCF à Chenôve comme des militants du PS à Quetigny nous ont apporté leur concours efficace pendant la présidentielle.

Quels sont les principaux points du programme qui motivent ta candidature ?

Patricia : Le pouvoir d'achat est un point important de notre programme. Le coût des produits de 1ère nécessité ne cesse d'augmenter impactant gravement les 9 millions de personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté, parmi eux, beaucoup de travailleurs pauvres. C'est insupportable. Rajouté à cela le déficit de services publics dans tous les secteurs. **Nous disons stop** à la spéculation sur les produits essentiels et stop à la marchandisation des biens communs.

Michel : Moi, je dirais aussi le pouvoir d'achat. J'habite en appartement, j'écoute les locataires, et beaucoup me disent que c'est de plus en plus dur de payer le loyer, les charges... Ils envisagent même de se séparer de leur place de parking à 10 € par mois. Donc c'est surtout le sujet du pouvoir d'achat, des personnes âgées, seules, qui me tient à cœur.

Comment conçois-tu ton rôle de députée ?

Patricia : Le/la député·e représente les citoyens. Il/elle participe aux délibérations de l'Assemblée nationale. Il/elle est aussi membre de commissions qui étudient les projets de lois. Il/elle propose des amendements. Le/la député·e, en tant que parlementaire, est l'interface entre les syndicats, les associations qui élaborent des cahiers de doléances et l'exécutif qui propose des lois.

Comment comptes-tu rapporter ton action aux électeurs ?

Patricia : La Charte de la France Insoumise prévoit que des comptes rendus réguliers soient faits aux électeurs par le biais de réunions publiques.

Quelles sont les particularités qu'il faudra prendre en compte sur notre territoire ?

Patricia : Il y a 7 grandes communes de plus de 3 000 habitants dans la 3e circonscription. Donc des zones urbaines, mais aussi de nombreuses petites communes rurales frappées par la disparition des services publics, en commençant par les problèmes des transports, fermetures des petites gares... et les difficultés liées à la santé, les déserts médicaux. Nous proposons la création de centres de soin à moins de 30 minutes de transport.

Michel : Mon gros souci, c'est le problème de l'eau : il va falloir faire quelque chose ! On commence à sentir les effets du changement climatique, et sur notre région, on voit les cours d'eau qui sont déjà très bas ! Les cultures sont arrosées, arrosées, arrosées, mais il va falloir réguler l'usage de l'eau. Et plus généralement, il va falloir renforcer les transports publics. Une grande majorité de gens utilisent leurs véhicules personnels pour aller travailler, faire leurs courses, parce qu'ils n'ont pas d'autre

possibilité. Ca rejoint un peu ce que disait Patricia, les services publics de proximité, et des transports publics et accessibles en gestion publique.

Comment va se concrétiser la NUPES localement ?

Patricia : C'est la question au moment où nous parlons. Mais nous avons bon espoir que la campagne soit dynamique, dans l'intérêt de tous !

Michel : La Nupes est née d'un accord entre nos partis qui ont signé une base programmatique. J'espère que l'ensemble des partis qui ont signé cette base tiendront parole. Il y a une base programmatique sur 11 points, le blocage des prix, la retraite à 60 ans, l'allocation d'autonomie Jeunes... J'espère qu'après les élections, à l'Assemblée Nationale, ils respecteront le contrat. Sans parler des dissidents... Il y a eu des accords nationaux, avec le PS, le PC, EELV : je considère que c'est un peu comme un mariage... si on n'est pas d'accord, on divorce, on quitte le PS.

Avez-vous des directives concernant les « dissidents » ?

Patricia : La logique voudrait que les dissidents soient exclus de leur mouvement dans la mesure où ces derniers ont signé l'accord.

Quelle place pour les jeunes en général et les jeunes issus de la diversité au sens large (pas uniquement issus de l'immigration ou des quartiers populaires) ?

Patricia : Pauvreté, chômage, dépression, précarité. La manière dont notre pays traite sa jeunesse n'est pas à la hauteur de ce qu'un pays aussi riche que le nôtre devrait lui proposer.

Dans leur différents parcours de vie et d'études, les jeunes sont déjà régulièrement confrontés aux responsabilités. Ils doivent donc avoir le droit de participer aux décisions collectives qui engagent l'ensemble de la société. Nous proposerons ainsi d'instaurer le droit de vote dès 16 ans qui est déjà à l'œuvre dans plusieurs pays : en Écosse, en Allemagne et en Suisse.

Une conscription citoyenne mixte d'une durée de 9 mois sera créée. Les jeunes seront affectés à des tâches d'intérêt général.

Michel : Il y a aussi la « Garantie revenu d'autonomie-jeunes » qui pourrait leur permettre de continuer leurs études pleinement, sans avoir à chercher des petits boulots pour payer leur logement, leur nourriture, etc. C'est 1063 euros...

De manière plus générale, quels sont les points forts et points faibles de votre candidature ?

Patricia :

Le point fort, c'est notre programme construit et financé. On sait ce qu'il faut faire et où nous devons aller chercher l'argent : L'ISF sera rétabli ; nous mettrons en place l'impôt universel ; nous créerons 14 tranches d'imposition pour une fiscalité plus progressive et plus juste.

Des points faibles, il peut y en avoir. Mais je ne donnerai pas de grains à moudre à nos adversaires

Michel : Et puis, le programme n'est pas sorti de la tête de Jean-Luc Mélenchon, mais du travail sérieux de plusieurs équipes, expertes dans leurs domaines et sur plusieurs années, avec des ajustements et correctifs quand c'était nécessaire...



La Lettre

n° 18

mai 2022

Notre députée sortante

Le bilan calamiteux de Hollande a fait tomber notre circonscription traditionnellement "de gauche" ([voir cet article](#)), comme beaucoup d'autres en France, dans la cagnotte de la République en Marche. Fille d'immigrés algériens, Fadila Khattabi, professeur d'anglais en CFA, socialiste depuis 2002, conseillère régionale depuis 2004, réélue en 2010 et vice-présidente de François Patriat (en charge de la formation tout au long de la vie et de l'apprentissage), avait quitté le P.S. dès 2015 après avoir tenté de monter une liste avec le MoDem contre Marie-Guite Dufay dans la nouvelle région Bourgogne – Franche-Comté. Éluée députée en 2017 au second tour face au FN, "grâce à" l'éclatement de la gauche (9 % au premier tour à la députée sortante, en rupture de ban avec le P.S.), elle demeure une proche de François Patriat, devenu président du groupe LREM au Sénat.

Puisque nous sommes à nouveau en campagne électorale pour les Législatives, puisque la carte politique de la Côte-d'Or connaît quelques mutations (Rebsamen rejoignant Patriat dans l'orbite de Macron) et puisqu'on sait que Mme Khattabi se représente (contrairement à sa collègue de LREM Annie Chapelier, partie en claquant la porte de ce qu'elle appelle "un parlement en toc"), le moment est venu de tenter un bilan de son mandat.

Présidente du **groupe d'amitié France-Algérie**, elle juge sévèrement la relation passée entre les deux pays : « Dans les années 1960-1970, on a fait venir une main-d'œuvre docile que la droite a communautarisée en la parquant dans des clapiers. Puis, dans les années 1980, la gauche est arrivée et leur a dit : "Intégrez-vous." Ça n'avait aucun sens ». Mais elle comptait sur Macron pour arranger les choses, et le bilan est loin d'être concluant ! Le 2 octobre, *Le Monde* rapportait les propos du président accusant le système "politico-militaire" algérien d'entretenir une "rente mémorielle" par une "histoire officielle" qui "ne s'appuie pas sur des vérités", doutant même qu'il y ait eu une "nation algérienne avant la colonisation française". D'où de fortes tensions aujourd'hui entre Alger et Paris.

Comme députée, elle accorde une grande place, dans son premier bilan de mandat rédigé fin 2018 (<https://www.fadilakhattabi.fr/wp-content/uploads/2018/10/FINAL-Journal-dinformation-Fadila-Khattabi.pdf>), à son activité **dans sa circonscription**, sur des sujets aussi importants que son intronisation à Chevigny comme "membre de la Confrérie de l'Escargot de Bourgogne" à "l'inauguration des nouveaux locaux de la Croix Rouge" à Quetigny, en passant par son assiduité à "célébrer la mémoire de nos soldats morts pour protéger notre liberté". Les passages consacrés à son action législative sont moins précis et moins convaincants... On aurait souhaité qu'elle rencontre — voire affronte — plus souvent ses électrices et électeurs dans des réunions publiques et prenne en compte leurs problèmes dans son travail parlementaire.

Reconnaissons que son activité **à l'Assemblée nationale** occupe plus de place dans son compte rendu de mandat d'octobre 2021 (<https://fr.calameo.com/read/006929505c242c6220a6d>). Elle a contribué par ses votes à un grand nombre de décisions. Mais il est difficile de distinguer dans ce bilan le soutien à l'ensemble des mesures de la majorité actuelle (qui n'a rien de surprenant) des actions menées personnellement par la députée.

Si l'on considère son investissement au Parlement depuis l'automne dernier, elle fait partie des député·e·s (<https://www.nosdeputes.fr/synthese>) les plus souvent présent·e·s au Palais Bourbon (34 semaines) et a fait son travail (93 réunions et 238 interventions en commission) ; mais elle n'a déposé que 11 amendements, n'a posé aucune question, écrite ou orale, et n'est pas intervenue une seule fois en séance dans les douze derniers mois ! Cela s'explique sans doute en grande partie par sa nomination comme présidente de la **Commission des Affaires Sociales**, dont elle était membre depuis 2017, mais où les nominations d'Olivier Véran (ex-rapporteur général de cette commission) au ministère de la Santé, puis de Brigitte Bourguignon (ex-présidente) à celui de l'Autonomie lui ont ouvert des portes — de façon très inattendue — à de lourdes charges en 2020 (aucun des 5 co-rapporteurs, contrairement aux usages, n'appartient, d'ailleurs, à l'opposition). Le travail sur les questions fort sensibles relevant de cette commission au temps de la crise Covid l'aurait-elle accaparée ? Laissons-lui le bénéfice du doute...

Concentrons-nous donc sur le **bilan social de Macron**, puisque c'est surtout dans ce domaine qu'elle a pleinement pris ses responsabilités, comme le prouvent ses questions orales pendant la législature qui s'achève (<https://www2.assemblee-nationale.fr/recherche/questions>, puis *recherche par auteur*) :

Mme Khattabi défend fièrement les ordonnances de 2017 "pour le renforcement du dialogue social", qui ont fait tomber des pans entiers du Code du Travail, au détriment des salarié·e·s ! Désormais, un barème plafonne les sommes touchées en cas de licenciement abusif. Des "accords de performance collective d'entreprise" permettent de modifier le salaire (à la baisse), le temps ou le lieu de travail avec l'aval des syndicats majoritaires ou d'un référendum.

Elle défend les nouvelles règles de l'assurance-chômage, affirmant ainsi "agir en faveur de la justice sociale" et se félicitant de la suppression des cotisations sur les revenus du travail, sans évoquer les "économies" de 2,3 milliards d'euros par an par la baisse des impôts de production qui ne profitent qu'aux employeurs... Les chômeurs, eux, se retrouvent fragilisés.

Elle soutient la « prime Macron » aux salariés, exonérée d'impôts et de prélèvements sociaux, sans considérer le fait qu'une prime, contrairement à une hausse de salaire, n'est pas prise en compte dans le calcul de la retraite.

Elle se félicite de la "loi visant à renforcer la santé au travail", qui fait désormais retomber la prévention, jusqu'alors à la charge de l'employeur, sur les salariés, et permet l'accès du Dossier Médical Partagé au médecin du Travail, véritable menace pour l'emploi des travailleurs malades.

Elle encense la loi PACTE, censée "remettre les entreprises au centre de la société et mieux associer les salariés aux résultats qu'elles produisent", élaborée presque sans concertation avec les syndicats (mais avec des "binômes députés-chefs d'entreprises"), qui accroît les pouvoirs des employeurs, facilite l'actionnariat salarié (supposé se substituer en partie au salaire), réduit les instances représentatives des personnels, alors même que la loi sur le secret des affaires renforce le pouvoir patronal.

Enfin, comme le rappelle la photo ci-dessus (montrant un panneau tenu lors d'une manifestation à Dijon organisée le 28 novembre 2020 par les forces de gauche, les syndicats et la Ligue des Droits de l'Homme), elle a suivi Macron dans sa dérive autoritaire portant atteinte aux libertés fondamentales comme la liberté de la presse et d'expression, favorisant la vidéosurveillance partout, et encourageant les violences policières (cette "loi sécurité globale" a d'ailleurs été, depuis, partiellement censurée par le Conseil constitutionnel).

Une députée sérieuse, donc. Mais aussi une femme politique qui a trahi la gauche depuis longtemps et a connu une accélération de carrière en participant à l'aventure Macron, à qui elle doit beaucoup et qu'elle sert fidèlement dans une politique anti-sociale que nous ne cessons de dénoncer. Plaçant de grands espoirs dans la candidature de Patricia Marc ([voir notre interview](#)), nous souhaitons clairement la défaite de Madame Khattabi !

Note : nous avons l'intention, après cet article, de publier dans les numéros à venir de la *Lettre de Réinventons Quetigny* des bilans réguliers de l'action de notre futur·e député·e, quel·le qu'il/elle soit.

Voir aussi :

Début de carrière au Conseil Régional (2010) : <https://www.centre-inffo.fr/site-centre-inffo/inffo-formation/articles-dinffo-formation/articles-de-linffo-formation-2010/fadila-khattabi-nouvelle-vice>

Reportage de France 3 sur la nouvelle élue (2017) : https://www.youtube.com/watch?v=Cal_wvm9pJg

Exemple de question orale bienveillante d'une députée de la majorité à une ministre (2019) : <https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-2055QG.htm>

Bilan d'activité de la commission des affaires sociales (2017-2022) : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-soc/l15b5151_rapport-information

Une députée sortante LREM critique "un Parlement en toc": <https://www.lejdd.fr/Politique/la-deputee-annie-chapelier-ne-se-representera-pas-nous-ne-servons-pas-a-grand-chose-4098267>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 18

mai 2022

L'extrême-droite à 41% en France : l'urgence de la clarté

« Quelle est la politique du RN en matière de services publics ? »

« Vous pouvez répéter, j'ai pas compris la question... », ou « Désolée, je n'ai pas préparé... ».

Voilà ce que répondent 2 candidates RN de notre région dans les débats télévisés...

Les services publics, c'est tout sauf la tasse de thé du rassemblement National !

(Vous retrouverez leur grand embarras en images [ici](#) et [là](#) ! 😂)

Et pourtant... Selon une étude du CEVIPOF réalisée le 20 avril 2022 (entre les deux tours), **sur 100 électeurs de Marine Le Pen au 1er tour, 93** pensent qu'elle est la plus proche des gens, **85 à 97** qu'elle sera la mieux placée pour résoudre les problèmes liés à l'école, la santé, la délinquance, et améliorera le problème du chômage, des inégalités sociales et des retraites. **Une vraie bonne fée pour ces élect-eur-ric-e-s...**

Magie, magie ! Oh bien sûr, Marine Le Pen n'y est pas parvenue toute seule !!! elle a été bien aidée...

Retour en arrière : autoritarisme d'État et histoires de haines racistes...

Les élites dirigeantes ne parviennent plus à obtenir notre consentement pour mener leur politique de destruction des protections sociales collectives : elles recourent donc à la violence contre tous ceux qui la contestent dans la rue, façon Gilets Jaunes, et contre les quartiers populaires tout en discréditant de façon systématique toute parole critique, façon « amish », « islamo-gauchistes »...

Dans le même temps, pour se dédouaner de toute responsabilité, elles ont allumé le feu des haines racistes, en particulier contre les musulmans, mais aussi contre les populations issues de l'immigration.

Et la mèche a pris, car les ingrédients étaient là, et depuis longtemps. Les racines coloniales du racisme (cf. [l'article sur le 8 mai 1945](#)) qui ont été la base de l'exploitation, du maintien de l'ordre militaire, de « la pacification » des populations colonisées a trouvé une continuité dans les discours des politiques en France, y compris de la part de gouvernements de gauche, de Mitterrand qui impose la venue de Le Pen sur Antenne 2 en 1984 à Hollande qui veut la déchéance de nationalité en 2015...

Deux événements sont d'ailleurs révélateurs de la difficulté de la gauche à s'unir sur le sujet du racisme et de sa version islamophobe :

- en 2019, la manifestation contre l'islamophobie, contre la stigmatisation des musulmans et son instrumentalisation, et qui a valu tant de critiques aux participant·e·s (entre autres LFI) tandis que certains partis étaient absents (EELV, PS)

- en 2021, la manifestation factieuse des policiers devant l'Assemblée nationale, exigeant d'avoir carte blanche face à la justice dans les quartiers, et où étaient présents EELV, le PS et le PC en soutien.

Mais là, la maison brûle !

Ne pas dénoncer l'instrumentalisation du racisme comme un anti-douleur des politiques libérales, c'est laisser monter la marée fasciste.

Tous les analystes s'accordent pour le dire : Marine Le Pen n'a plus besoin de dire explicitement qu'elle appliquera la préférence nationale. Depuis 30 ans que ce discours est ressassé, il est bien passé, et ses électeurs ne s'y trompent pas. Elle a réussi une métamorphose sans précédent de son image médiatique, parvenant même à faire voter pour elle plus de femmes que d'hommes (+ 7 %), alors que dans tous les autres pays d'Europe c'est le contraire, en raison de l'image sexiste, violente que donnent les dirigeants d'extrême droite. Elle s'est faite la défenseuse des droits et des lois qu'elle n'a pas voulu voter (allongement du délai pour avorter, blocage des prix...) mais aussi des juifs, des femmes, des homosexuels.... contre les musulmans ! Elle a même été favorable à l'accueil des réfugié·e·s... ukrainien·ne·s.

En n'accédant pas aux vraies causes du sentiment de déclassement, d'abandon et d'humiliation qu'ils ressentent, c'est donc bien sur le dos des « étrangers », des « immigrés », que les électeurs des milieux populaires de Marine Le Pen* pensent améliorer leur sort. Et cela d'autant plus que depuis des mois, le tapis rouge médiatique a été déroulé aux idées les plus racistes et xénophobes : ainsi le thème raciste du « Grand remplacement » est devenu un thème de discussion comme les autres sur Cnews, mais aussi chez TPMP (Touche pas à mon poste), l'émission de Cyril Hanouna qui a réservé 52 % de son temps à l'extrême droite (44,7 % pour Zemmour et 7,1 pour Le Pen-contre 22 % pour Macron et 26 % pour tous les autres).

Tout récemment, l'initiative de la municipalité de Grenoble sur les tenues de bain à la piscine a entraîné une nouvelle tentative de procès en islamo-gauchisme de son maire, Éric Piolle... qui est retombée comme un soufflé ! **C'est ce courage qu'il nous faut avoir pour regarder bien en face la réelle diversité de notre pays, et tenir un discours clair. Et faire appliquer le premier article de la loi de 1905 sur la Laïcité, toute la loi et rien que la loi !**

* selon une étude de Nonna Mayer, spécialiste de l'extrême droite, les plus précaires s'abstiennent de voter. Il n'y a pas forcément corrélation entre extrême pauvreté et vote RN.

Sources :

https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipof/files/Enef%202022_Vague%2010.pdf (Enquête électorale 2022 Vague 10 20 avril 2022) On peut noter un biais dans cette enquête sur la manière de présenter les questions aux électeurs. trices par ex en présentant l'immigration comme « un problème à résoudre ». Mais les informations recueillies sont intéressantes.

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2017-6-page-1067.htm> (L'impact du genre sur le vote MLP)

"Les plus pauvres ne votent pas toujours Marine Le Pen » article Médiapart du 28 avril 2022.

<https://www.mediapart.fr/journal/france/040422/l-extreme-droite-au-pouvoir-notre-emission-speciale>

<https://www.lemediatv.fr/emissions/2022/racisme-et-fascisation-en-france-comprendre-agir-uzHlqDCaSFatpaehSaT8uw>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 18

mai 2022

La cité de la gastronomie, une occasion manquée ?

Il y a quelques semaines, nous avons découvert dans nos rues un nouveau tram, bariolé aux couleurs de la nouvelle Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, devenue (après bien des vicissitudes et retards dans le chantier, liés aux tensions politiques locales et aux recours en justice) le grand œuvre de M. Rebsamen pour son 4ème mandat municipal. L'inauguration en grande pompe de ce joyau urbanistique (avec la présence du "ouïneur" François Hollande) a été suivie par une presse régionale, nationale, internationale... très majoritairement dithyrambique.

Des moyens considérables (250 millions d'euros) ont été investis dans ce projet, confié au groupe Eiffage, réputé pour la solidité de son béton, pour la patine acajou de ses plaques d'acier Corten et pour l'efficacité de son lobbying.

Certes, les habitants de la métropole y sont les bienvenus. Ils ont été, nous dit-on, 18 000 à la découvrir le week-end des 6-7 mai ; ils ne se sont pas toujours montrés enthousiastes à l'issue de leur visite, constatant qu'on y vend un pot de moutarde à 10 € ou un kg de tomates à 15 € (nous vous épargnerons les prix de la vaisselle design). Les plus indulgents expliquent ces tarifs par la qualité des produits, dont nous ne doutons pas.

Mais il s'agit surtout pour M. Rebsamen de faire rayonner « sa » métropole et d'y attirer des touristes, si possible dépensiers. La preuve ? la seule construction qui avait pris de l'avance (décembre 2018) est le « silo » grillagé (prétendument façon "toits vernissés") du parking Monge qui fait face à la Cité, resté quasi vide avant l'ouverture en attendant les visiteurs en berlines... Le maire de Dijon espère augmenter, grâce à la seule C.I.G.V., de 33 % le nombre de touristes accueillis par la ville, et 7 hôtels sont actuellement en construction.

Les fidèles destinataires de notre Lettre (merci à iels) savent que nous défendons d'autres conceptions en matière d'urbanisme. Il aurait été possible de développer dans les 6 hectares libérés par le transfert de l'hôpital dans un CHU agrandi (dont nous nous félicitons) bien d'autres projets à dimension tout aussi culturelle, où le bien manger ou les savoir-faire culinaires et viticoles auraient pu avoir leur place, puisque l'idée de valoriser l'intégration au patrimoine mondial de l'UNESCO des Climats de Bourgogne et du "repas gastronomique français", encouragée par le géographe Jean-Robert Pitte, a du sens... mais ils auraient pu être plus modestes, offrant des formations culinaires ou œnologiques de tous niveaux, et incluant par exemple davantage de logements populaires et "durables" que ceux inscrits au cahier des charges d'Eiffage (190 logements sociaux construits pour l'instant, comme l'exige la loi S.R.U.), ainsi que des espaces verts incluant par exemple arbres fruitiers et légumes de toutes saisons.

On souhaitait aussi moins de pubs pour les multinationales de la malbouffe, et un plus grand nombre de producteurs locaux et bio vendant leurs mets et breuvages sous des enseignes bourguignonnes. Quant aux commerçants et artisans locaux du centre-ville, ne vont-ils pas être les victimes de la concurrence — déloyale — de la C.I.G.V. ?

On retiendra, en positif, dans les choix qui ont été faits, la possibilité de déguster des vins au verre ou des produits gastronomiques (comme les gougères, par exemple) pour un tarif raisonnable... et une exposition permanente pédagogique, inventive et tous publics (gratuite, contrairement aux divers "espaces de découverte"), celle du "1204", centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine sur l'histoire de Dijon et de son hôpital.

Pour l'école de cuisine, le label parisien Ferrandi est évidemment prestigieux... mais la formation coûte bonbon et vise exclusivement une restauration haut de gamme !

En ce qui concerne le cinéma, on avait espéré une salle art et essai pour contrebalancer la programmation "bloque-buster" du géant Pathé-Gaumont... La participation prévue de l'Eldorado, même si elle nous surprenait, était encourageante ; mais elle a du plomb dans l'aile, puisque les investisseurs privés qui devaient accompagner le projet ne suivent pas et qu'un quadrilatère au nord de la cité reste vacant. François Deseille, adjoint en charge du projet, déclare réfléchir à « une autre activité ». À ce propos, coup de chapeau aux Amis de la Terre pour leur récent poisson d'avril ! (<https://www.amisdelaterre.org/actu-groupe-local/cite-de-la-gastronomie-la-vigne-va-pousser-en-plein-centre-ville/>).

Il faut dire que, comme le constate l'historienne Julia Csergo, qui avait contribué à la mise en œuvre de la candidature de la France pour que le « repas gastronomique des Français » soit reconnu au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, l'État n'a pas fait le nécessaire pour mettre en œuvre son projet, qu'il définissait comme "un équipement culturel pluridisciplinaire à dimension nationale et internationale qui contribuera à sensibiliser le public à l'histoire, aux fonctions et valeurs de l'élément, ainsi qu'à la vitalité de ses expérimentations en France et dans le monde" ; il s'est borné à "engager une réflexion" à ce sujet, et le ministère de la Culture n'a pas jugé utile de s'engager ; cela, dit Julia Csergo, a permis une « privatisation » du dossier et « ouvert largement les portes aux affairistes du luxe ». Elle affirme même : « cette orientation vers le luxe dépossède les gens ordinaires de leur culture ».

M. Rebsamen, obnubilé une fois de plus par le "prestige" et les "profits" espérés pour "sa" métropole, rend-il vraiment service aux habitants du Grand Dijon en transigeant avec les objectifs socio-culturels d'un projet pourtant non dépourvu d'intérêt ?

Voir aussi :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/cote-d-or/dijon/cite-gastronomie-nouvelle-polemique-autour-son-financement-1690872.html>

<https://www.nouvelobs.com/food/20220506.OBS58095/dijon-nouvelle-capitale-de-la-gastronomie.html>

https://www.liberation.fr/lifestyle/gastronomie/ouverture-de-la-cite-gastronomique-de-dijon-la-gastronomie-nest-pas-lapanage-des-chefs-cest-un-bien-commun-20220506_DHPN6RABAVCYVNQVZ7PMUVRDYQ/



Réfugiés ukrainiens : quand on veut, on peut !

La guerre en Ukraine a entraîné un exode massif d'Ukrainien·ne·s, majoritairement des femmes, des enfants et des personnes âgées. Ils/elles seraient ainsi plus de 5 millions à avoir quitté leur pays et seraient plus de 70 000 en France.

À l'occasion de l'arrivée — un peu impromptue — d'un couple d'Ukrainiens à Quetigny, nous avons pu observer la façon dont ils ont été pris en charge par l'administration française. Et c'est impressionnant !

À leur arrivée à Dijon en milieu d'après-midi, ils ont été conduits au SPADU (Service de Premier Accueil des Déplacés Ukrainiens), déclinaison spécifique du SPADA (accueil des demandeurs d'asile). Ils ont été chaleureusement reçus, avec la présence d'une traductrice. Ils ont obtenu un rendez-vous à la préfecture dès le lendemain à 14 h où ils ont été enregistrés pour pouvoir bénéficier de l'aide aux demandeurs d'asile et d'un permis de travail. À leur retour au SPADU, la demande de CMU a été déclenchée ; il leur faudra attendre 2 à 4 semaines pour que tout soit réglé, mais ils avaient rendez-vous dès le lendemain matin à la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) du CHU. À noter que le CCAS de Quetigny, alerté de leur venue, a tout de suite pris contact avec le premier « hébergeur » pour proposer son aide, qui n'a heureusement pas été nécessaire.

En 48 h, toute la prise en charge de ces réfugiés était enclenchée (seul le logement, proposé tout de suite par des bénévoles et immédiatement accepté par les "déplacés", n'a pas été pour l'instant pris en charge). On ne peut que se féliciter et se réjouir de voir que l'administration française est non seulement capable d'être remarquablement efficace, mais qu'elle peut le faire aussi avec beaucoup d'humanité comme en a témoigné ce couple. À noter qu'ils sont pris en charge pour 6 mois, renouvelables pendant 3 ans. Cette prise en charge, commune à tous les pays de l'Union européenne, est réalisée par

l'application de la directive européenne du 20 juillet 2001 sur la mise en place d'un mécanisme de protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées.

C'est la première fois que cette directive est mise en œuvre. On ne peut que s'étonner — et regretter — qu'elle n'ait pas été appliquée plus tôt, en particulier en 2015 pour accueillir les réfugiés syriens qui fuyaient Daech et la guerre dans leur pays. Nous avons la preuve (mais nous n'en doutions pas) que notre pays est capable d'accueillir des réfugiés de façon efficace et avec humanité : « quand on veut, on peut ». On ne peut que déplorer et dénoncer le fait que ce même accueil ne soit pas aussi accordé à tous ces réfugiés qui viennent du Moyen-Orient ou d'Afrique, et qui, eux aussi, fuient la guerre, la répression politique ou la famine.



Monument du 8 mai 1945 à Kherrata

8 mai 1945 : libération en Europe, massacres en Algérie

Pendant que la France fêtait la victoire sur le régime nazi le 8 mai 1945, son armée massacrait les Algériens à Sétif, Guelma et Kherrata dans le Constantinois. Plusieurs dizaines de milliers de morts sont venus endeuiller ce jour où, partout dans le monde, renaissait l'espoir d'un monde plus juste, respectueux du droit des peuples.

Le 8 mai 1945, à l'appel des mouvements nationalistes PPA (Parti populaire Algérien de Messali Hadj) et AML (Amis du Manifeste et de la Liberté de Ferhat Abbas), plusieurs manifestations ont lieu dans le Nord du Constantinois sous les banderoles « nous voulons être vos égaux », « à bas le colonialisme », « libérez Messali Hadj »... À Sétif, un jeune homme de 26 ans, porteur d'un drapeau qui deviendra le symbole officiel de l'Algérie en 1962, est tué par des policiers. La colère des manifestants se déchaîne et va provoquer, dans des conditions quelquefois atroces, une trentaine de morts chez les Européens, suivies de plusieurs dizaines d'autres dans les villages du Constantinois. Le mouvement s'étend à d'autres villes comme Guelma et Kherrata.

Dans un télégramme daté du 11 mai, le [général de Gaulle](#), chef du [Gouvernement provisoire de la république française](#), ordonne l'intervention de l'armée (Stéphane ZAGDANSKI, [Pauvre de Gaulle](#) ↓, [Pauvert](#), 2000) sous le commandement du général [Duval](#).

La répression va être terrible : exécutions sommaires, massacres de civils, incendies et bombardements de mechtas [[archives INA, 17.05.45](#)]. Blindés, marine et aviation [[Témoins des massacres du 8 mai 1945](#)

[en Algérie \(archive\)\]](#) vont être utilisés pour tuer dans l'œuf toute manifestation d'indépendance et maintenir la domination coloniale.

Ces massacres, sans commune mesure avec les 102 Européens assassinés du fait de haines accumulées contre les injustices et les violences de l'ordre colonial, sont perpétrés dans des conditions barbares. L'historien algérien Boucif MEKHALED raconte : « À [Kef-El-Boumba](#), j'ai vu des Français faire descendre d'un camion cinq personnes les mains ligotées, les mettre sur la route, les arroser d'essence avant de les brûler vivantes » (Chroniques d'un massacre : 8 mai 1945 ; Sétif, Guelma, Kherrata, Paris, [Syros](#), 1995).

On entasse les cadavres, on les enterre dans des charniers, qu'il faudra par la suite faire disparaître parce que trop proches de Guelma. On brûle les corps dans des fours à chaux « Lavie » (« Sétif revient hanter la France coloniale », [Libération](#), n° 7462, 7 mai 2005) jusqu'à l'arrivée du Ministre de l'Intérieur Adrien Tixier le 26 juin 1945, qui marqua la fin des massacres à Guelma (Jean-Pierre PEYROULOU, Guelma 1945, Une subversion française dans l'Algérie coloniale, Paris, [La Découverte](#), 2009) .

« Pour les autorités, il y a eu 1 165 morts parmi les musulmans. Les partisans de Messali Hadj ont avancé le chiffre de 45 000 tués, chiffre que reprendra le gouvernement algérien après 1962. [Algérie : « la chasse est ouverte » - Libération \(liberation.fr\)](#).

Au lendemain de ces massacres, peu de voix se sont élevées pour les condamner.

Le 10 mai, le Gouvernement général de l'Algérie, sous l'autorité du gouverneur Chataigneau, présente les événements en ces termes : « Des éléments troubles, d'inspiration [hitlérienne](#), se sont livrés à Sétif à une agression armée contre la population qui fêtait la capitulation de l'[Allemagne nazie](#). La police, aidée de l'armée, maintient l'ordre et les autorités prennent toutes décisions utiles pour assurer la sécurité et réprimer les tentatives de désordre ».

Après avoir appelé à « châtier impitoyablement et rapidement les organisateurs de la révolte » ([L'Humanité](#), 12 mai 1945), le PCF se reprend quelques jours après en demandant l'arrêt de la répression et en pointant les responsabilités du Gouvernement général ([L'Humanité](#) des 13 et 15 mai). Ce qui n'a pas empêché Étienne Fajon, membre du Bureau politique et participant au Gouvernement du Général de Gaulle, de déclarer devant l'Assemblée nationale, le 11 juillet 1945, que les émeutes étaient la « manifestation d'un complot fasciste » (H. M., « L'Huma a la mémoire qui flanche », *Le Canard enchaîné*, 13 mai 2015, p. 8).

La France maintiendra le black-out sur ces événements tragiques jusqu'en 1960 (Jean-Pierre PEYROULOU, Guelma 1945, Une subversion française dans l'Algérie coloniale, Paris, [La Découverte](#), 2009). Ce n'est qu'en février 2005 que Hubert Colin De Verdière, ambassadeur de France à Alger en visite à Sétif, qualifiera les « massacres du 8 mai 1945 » de « tragédie inexcusable ».

En avril 2008, Bernard Bajolet, son successeur, affirmera devant les étudiants de Guelma que le « temps de la dénégation des massacres perpétrés par la colonisation en Algérie était terminé... Le 8 mai 1945, alors que les Algériens fêtaient dans tout le pays, aux côtés des Européens, la large victoire sur le nazisme, à laquelle ils avaient pris une part, d'épouvantables massacres ont eu lieu à Sétif, Guelma et Kherrata... » (LDH-Toulon : reprise d'une dépêche AFP, 27 avril 2008).

Lors d'une visite à Alger en décembre 2012, François Hollande déclarait : « Pendant cent trente-deux ans, l'Algérie a été soumise à un système profondément injuste et brutal. Je reconnais ici les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien. Parmi ces souffrances, il y a les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata ».

Comme chaque année depuis 77 ans, nous venons de commémorer le 8 mai la chute du nazisme en Europe et ses millions de morts. Alors que 150 000 soldats algériens ont participé à la lutte contre le nazisme au sein de l'armée française, les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata ne sont pas encore vraiment sortis de l'oubli. Cette politique des petits pas n'a toujours pas abouti à la reconnaissance officielle de ce qui fut un massacre et un crime d'État.

Face aux nostalgiques de la colonisation et à ceux qui continuent à en occulter les réalités tragiques, il est plus que jamais indispensable de dire que la colonisation entraîna des crimes contre les peuples, que les morts de Sétif, Guelma et Kherrata furent des victimes de l'ordre colonial, et qu'il faut continuer :

- à exiger la reconnaissance par l'État français de ces crimes commis lors du 8 mai 1945
- à vérifier l'inscription dans les livres d'histoire de ces événements tragiques
- à encourager une écriture partagée entre la France et l'Algérie de leur histoire commune pour développer de nouvelles coopérations entre nos deux peuples.

[Massacres de Sétif, Guelma et Kherrata — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)

[La guerre d'Algérie a commencé à Sétif \[archive Monde Diplomatique\]](#)

[Rennes : « L'autre 8-Mai » commémoré, square de Sétif \(ouest-france.fr\)](#)

Livre Collectif, [Mohammed HARBI](#) (dir.), [Benjamin STORA](#) (dir.), *La Guerre d'Algérie*, *Hachette Littérature*, coll. « Pluriel »



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 18

mai 2022

"Nettoyage citoyen"... et après ?

Ce samedi 21 mai, les habitant·e·s de Quetigny étaient appelé·e·s à un grand « Nettoyage citoyen » avec distribution de flyers dans les 4 000 boîtes aux lettres de la ville, annonce sur panneaux lumineux, etc. Bref, une vraie mobilisation citoyenne... pour ramasser les déchets !

Je n'y ai pas participé : cette opération est sans doute à visée pédagogique, et je ne suis pas contre ; mais elle n'a lieu que deux heures, une fois par an... quel impact sur la population ?

Surtout, je veux bien être citoyenne, je ne demande même que ça, mais pas seulement pour ramasser les déchets. Je veux bien avoir à donner mon avis aussi sur les décisions prises pour ma ville par le Conseil Municipal, par exemple sur l'aménagement urbain. Ça pourrait être dans un comité de quartier, dans une commission municipale élargie aux habitant·e·s, par un référendum municipal ou d'initiative citoyenne, par la participation à un groupe de travail sur un projet... Bref, les moyens ne manquent pas de faire participer les habitant·e·s à la vie de la cité.

Et cela pourrait « créer du lien » tout autant que l'organisation d'un Carnaval tous les 2 ans ou un spectacle gratuit Place Centrale une fois l'an. D'ailleurs, à propos de gratuité, la démocratie locale, ça ne coûte pas grand-chose !

Cela éviterait ce que nos élu·e·s considèrent comme un chèque en blanc qui leur serait remis tous les 6 ans. Et cela permettrait que cet avis, le mien comme ceux des autres, soit quelquefois pris en compte ! À quand la démocratie citoyenne, en plus du ramassage des déchets ?

<https://www.quetigny.fr/nettoyage-citoyen>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 18

mai 2022

Le 22 mai, c'était la fête des résidents d'ADOMA

L'association « le 49 » a organisé sa première Fête du Printemps à la rencontre de nos ami·e·s venu·e·s d'Afrique, d'Asie, d'Europe... résident·e·s de l'immeuble ADOMA, 49 avenue du Cromois. Jeanne-Marie Fournier, présidente de l'association (sous le ballon rouge) a su mobiliser toutes les énergies pour le faire, et notre collectif a participé à l'organisation.

Pour mémoire, ADOMA est une structure qui fait partie du groupe CDC habitat. Elle possède des logements destinés à l'accueil des personnes fragiles. Au 49 de l'avenue du Cromois, il existe 70 studios, qui ont des utilisations différentes :

- un C.P.H., (Centre Provisoire d'Hébergement) qui accueille des migrants
- des locataires ADOMA
- des studios des Toits du Cœur, gérés par une personne de cette association, mais dont ADOMA reste propriétaire.

Il s'y ajoute des propriétaires privés.

Certain·e·s de ces habitant·e·s aux origines , aux cultures , aux parcours de vie différentes cohabitent se sont donc retrouvé·e·s pour échanger avec leurs voisins du quartier.

Sous deux barnums, installés avec tables et bancs par les services de la municipalité, ont été servis des gâteaux cuisinés par les résident·e·s et les membres de l'association, ainsi que des boissons fraîches ou chaudes.

Des jeux étaient proposés aux enfants, boules, bulles de savon, quilles et même une Slackline (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Slackline>) installée laborieusement entre deux arbres. Mais les enfants avaient aussi amené leurs propres ballons, vélos et trottinettes.

Il ne peut pas y avoir de belle fête sans musique ; aussi, dès le début, un appareil passait des CD de musique maghrébine, et plus tard, Hervé faisait chanter les participants en les accompagnant de sa guitare. Brassens, Joan Baez, Pierre Perret, Hugues Aufray... ont été chantés avec enthousiasme.

Ainsi, dans une ambiance très conviviale, l'après-midi s'est déroulé entre échanges entre les résidents et leurs voisins, chants et jeux. Quelques gouttes de pluie au début n'ont pas calmé l'entrain des participants. Une grande partie de boules à clôturé cet après- midi, même si on peut regretter que les dames aient abandonné la partie avant la fin.

Parmi la trentaine de participant·e·s, on a pu noter la présence de cinq représentants de la municipalité, ainsi que... d'un candidat aux élections législatives.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 18

mai 2022

LE COIN DES ENFANTS

Donner sa langue au chat

Depuis plusieurs jours, j'avais mal au ventre et je ne comprenais pas pourquoi... Je n'avais pas mangé trop de chocolat, j'avais réalisé une roulade au judo sans aucune douleur... mais j'avais mal au ventre et ne savais pas pourquoi, alors je ne le disais qu'à mon petit chat, ZOÉ...

Un soir, et j'en fus surpris, mes parents décidèrent de ne pas regarder la télévision et de partager, eux, ma sœur, ZOÉ (il est un peu gourmand) et moi, autour d'un bon repas, ce qui nous paraissait important dans notre vie.

Nous en étions à l'entrée, des tomates que j'adore, quand, soudainement, je me surpris à dire : « Je n'aime pas la guerre ! ».

Aussitôt ma sœur, qui est plus grande, s'exclama brandissant sa fourchette « Y'en a marre de la misère dans le monde ! ».

Alors Maman, sur un ton véhément que je ne lui connaissais pas, commença à énoncer une longue liste d'injustices qui touchaient beaucoup d'êtres, vivant sur la terre... Je n'ai pas tout compris, je me souviens seulement qu'elle a dit que, dans la société, certaines personnes n'avaient pas le droit d'aimer selon leur cœur... Je l'ignorais, j'en fus scandalisé et je serrai très fort ZOÉ contre moi, tout en murmurant un gros mot (que ma sœur reprit immédiatement à voix haute, comme à son habitude !).

Papa ne disait rien.

Lentement, il se leva, se dirigea vers son bureau, et revint vers nous, l'air grave, un document en main. Je remarquai immédiatement qu'il comportait deux signatures, celle de Maman et celle de Papa en bas à droite... (signatures que je n'arrivais toujours pas à imiter... « On se sait jamais » m'avait expliqué d'un air mystérieux mon cousin qui est déjà en troisième...).

Son titre : « MANIFESTE 2000 POUR LA CULTURE DE LA PAIX ET DE LA NON-VIOLENCE », rédigé par plusieurs prix Nobel de la Paix sous l'égide de l'UNESCO... (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture).

Surprenant notre regard interrogateur, Papa commença à nous donner quelques explications, surtout pour ZOÉ bien sûr, et c'est très attentivement que nous découvrîmes, les yeux écarquillés, le message copernicien de cet écrit qui est tout sauf de la science-fiction.

Le voici : « Je prends l'engagement dans ma vie quotidienne, ma famille, mon travail, ma communauté, mon pays et ma région, de :

1. RESPECTER TOUTES LES VIES (respecter la vie et la dignité de chaque être humain sans discrimination ni préjugé)
2. REJETER LA VIOLENCE (pratiquer la non-violence active, en rejetant la violence sous toutes ses formes ; physique, sexuelle, psychologique, économique et sociale, en particulier envers les plus démunis et les plus vulnérables tels les enfants et les adolescents)
3. LIBÉRER MA GÉNÉROSITÉ (partager mon temps et mes ressources matérielles en cultivant ma générosité, afin de mettre fin à l'exclusion, à l'injustice et à l'oppression politique et économique)
4. ÉCOUTER POUR SE COMPRENDRE (défendre la liberté d'expression et la diversité culturelle en privilégiant toujours l'écoute et le dialogue sans céder au fanatisme, à la médisance et au rejet d'autrui)
5. PRÉSERVER LA PLANÈTE (promouvoir une consommation responsable et un mode de développement qui tiennent compte de l'importance de toutes les formes de vie et préservent l'équilibre des ressources naturelles de la planète)
6. RÉINVENTER LA SOLIDARITÉ (contribuer au développement de ma communauté avec la pleine participation des femmes dans le respect des principes démocratiques, afin de créer, ensemble, de nouvelles formes de solidarité) ».

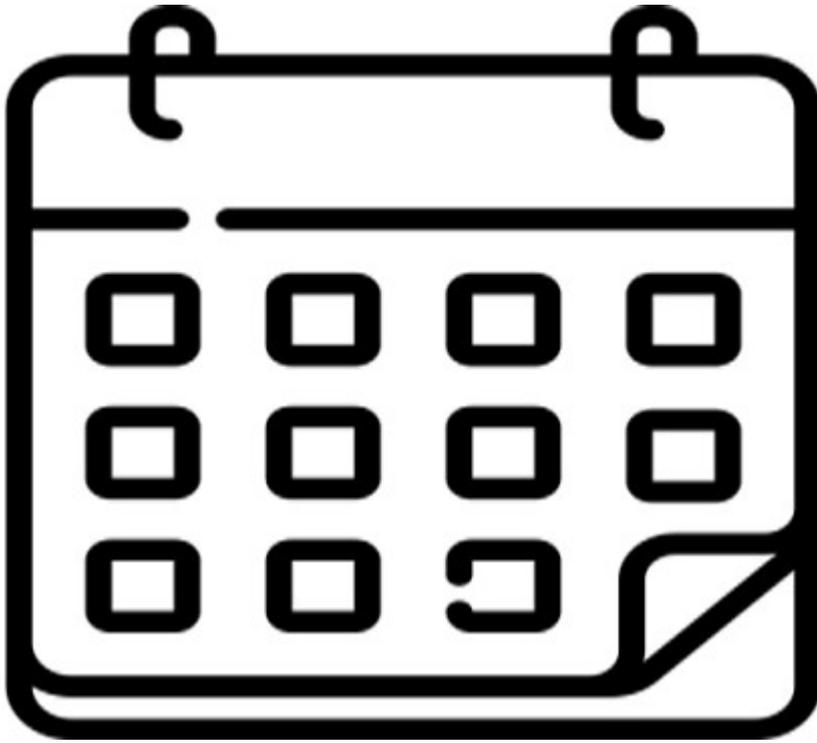
Un long silence suivit... puis, spontanément, nous nous mêmes tous à applaudir !!!

Enfin, pas tous, parce que, subrepticement, ZOÉ plongea sa patte dans le pot de moutarde pour signer à son tour ! Immédiatement ma sœur et moi l'imitâmes avec enthousiasme, mais avec nos stylos favoris, le vert pour elle, le bleu pour moi. Maman, Papa se regardèrent, souriants, et ils nous firent part de leur souhait d'encadrer et de placer en évidence, dans la grande salle, CE MANIFESTE 2000, revêtu de nos signatures, signe d'un idéal partagé et d'un combat commun !

Ce soir-là, en me couchant, je n'avais plus mal au ventre et ZOÉ léchait sa patte « à la moutarde ».

« ÉTABLIR LA PAIX DURABLEMENT EST LE TRAVAIL DE L'ÉDUCATION.
LA POLITIQUE NE PEUT QU'ÉVITER LA GUERRE ».

Maria MONTESSORI



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 18

mai 2022

Sur notre agenda

un samedi sur 2 à 15 h

Manifestation : Russie hors d'Ukraine, solidarité partout !

À l'appel du Mouvement de la paix, NPA 21, LDH, UJFP, ARAC, AFPS 21, Ensemble, LSR, CGT, FSU 21, ATTAC, MRAP, MAN 21, Amnesty International, Solidaires 21, Comité Génération.s 21, Nouveaux Démocrates 21, CIMADE Dijon, EELV, LFI, UP 21, Ukraine Dijon-Besançon, Aidons l'Ukraine...

Place Darcy, 21000 Dijon

Soutenir et aider le peuple ukrainien, stop à la guerre, retrait des troupes russes, solidarité internationale pour la paix.

jusqu'au 6 août 2022 (du mardi au samedi de 11 h à 18 h)

Utopia : panorama des utopies dans les collections patrimoniales

Exposition gratuite, proposée dans le cadre de Clameur(s) 2022, à la recherche des sociétés idéales depuis l'Antiquité.

Bibliothèque patrimoniale et d'études, 3 rue de l'école de droit, Dijon (visite guidée le 01/06 et le 30/06 à 18 h)

L'Atlantide, Lilliput ou la Lune, Babel et les phalanstères, récits de voyage et romans imaginaires, idéaux politiques socialistes.

mardi 17 mai

Journée mondiale contre les LGBTphobies

Le Comité Idaho France lance des actions contre les LGBTphobies et pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité.

Pétition proposée [ici](#), pour faire reconnaître cette journée mondiale par l'O.N.U. N'hésitez pas à signer !

Profitez de cette journée pour vous renseigner sur les actions pour la reconnaissance des diversités de sexe et de genre

samedi 21 et dimanche 22 mai de 10 h à 19 h

Sur le fil de la lumière

Expo photo gratuite (vernissage le samedi 21 mai à 18 h)

Salle Nelson Mandela, 8 avenue du Cromois, Quetigny

Créations de la section photo du centre social la Passerelle.

jeudi 26 mai à 18 h 30, vendredi 27 mai à 19 h, samedi 28 mai à 15 h

La diversité est-elle une variable d'ajustement pour un nouveau langage théâtral non genré, multiple et unitaire ?

avec Amine Adjina, Gustave Akakpo, Métié Navajo.

Atheneum, esplanade Erasme, 2100 Dijon ([billetterie en ligne](#))

Spectacle-conférence savoureux, où la dérision aide à saisir la complexité et la légitimité de la question des normes sociales.

mardi 31 mai 2022 à 20 h 30

Requiem de Mozart

par le chœur et les solistes de l'Opéra de Prague et l'Orchestre philharmonique de la République tchèque.

cathédrale Saint-Bénigne, 21000 Dijon (points de vente habituels, et billetterie sur place 1 h avant le spectacle)

Dans cette œuvre sublime, le chœur (à quatre voix) occupe le devant de la scène. L'orchestre le sert avec précision et humilité.

samedi 4 juin 2022 à 20 h 30

Krachta Valda

Quartet de jazz manouche, inspiré du maître Django Reinhardt.

Bistrot de la Scène, 203 Rue d'Auxonne, 21000 Dijon ([billetterie en ligne](#) ou tél. 03 80 67 87 39)

Avec des compositions originales du concept album "Baraque à frites", et des standards Manouche revisités par l'improvisation.

du vendredi 10 au mercredi 29 juin 2022

Festival 21 du cinéma palestinien

Films d'Antoine Bonzon et Benoît Bizard, Avi Mograbi, Abdallah Al-Khatib, Emanuele Gerosa, Mats Grorud

MJC de Chenôve (7 rue de Longvic), cinéma Eldorado (21 rue Alfred de Musset), Maison Phare (2 allée de Grenoble)

Une série de projections et de débats, sur des sujets variés et avec des intervenant·e·s de qualité : voir tous les détails [ici](#).

samedi 11 juin 2022 à 19 h 30 (début du spectacle à 20 h)

Trash Info Radio, émission spéciale Quetigny

Spectacle de la Compagnie Mégastars, diffusé en direct sur Radio-Dijon Campus (92.2) et sur <https://www.lesmegastars.com/>

Espace Mendès-France, 8 Rue des Vergers, 21000 Quetigny (réserver : 03 80 48 28 43 ou culture@quetigny.fr)

Les comédiens pratiquent un « journalisme de terrain sans compromis et sans grand intérêt, mais avec plein d'investigations »

samedi 11 et dimanche 12 juin 2022

VYV Festival - les beaux jours solidaires

avec Eddy de Pretto, Gaëtan Roussel, Véronique Sanson, Idles, Shame, The Smile, Juliette Armanet, Liam Gallagher, M.I.A...

Parc de la Combe à la Serpent, 21000 Dijon ([billetterie en ligne](#))

Au sortir de la pandémie (espérons-le), un retour aux origines du festival, avec des célébrités véritablement internationales.

mercredi 15 juin 2022 à 20 h

Gustav Mahler : Symphonie n°4 en sol majeur - Richard Strauss : Trio final du Chevalier à la Rose

Orchestre Victor Hugo Franche-Comté, dir. Jean-François Verdier, cant. Anaïs Constans, Angélique Boudeville, Anna Wall.

Auditorium Robert Poujade, Place Jean Bouhey, Dijon ([billetterie](#) 18 boulevard de Verdun - tél. 03 80 48 82 82)

Somptueux concert viennois, où l'une des plus subtiles symphonies de Mahler prélude à l'enchantement lyrique du Rosenkavalier.

jeudi 16 juin 2022 de 18 à 20 h

L'Algérie vue de Dijon, 60 ans après (pour construire une histoire commune, avec d'anciennes et nouvelles archives)

Projection (à 18 h 45) du film À chacun son Algérie (2012) de Caroline Philibert (qui sera présente) et Luc Thiébaud.

Archives départementales de la Côte d'Or, 8 rue Jeannin, 21000 Dijon

À partir de 19 h 45, questions et débat : dix ans après leurs témoignages, il est intéressant d'entendre à nouveau les témoins.

vendredi 24 juin 2022 à partir de 19 h

Concert de VO2 Max

Groupe bourguignon (guitare, synthé, batterie) : la chanson française à la sauce Rock

La Karrière, R.D. 35, 21700 Villars-Fontaine (06 30 25 42 90 - contact@lakarriere.fr - tarif de base 12 €)

Compositions originales, avec quelques reprises. Textes français et mélodies variées d'inspirations diverses pour un moment festif.